

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Paris, le 9 novembre 2015

Plus de 10 000 points de recharge publics de véhicules électriques disponibles en France !



DANS 3 169 STATIONS

La France continue d'étendre le maillage de son réseau national d'infrastructures de recharge. Le seuil symbolique du 10 000^{ème} point de recharge public installé a été franchi. Aujourd'hui 10 161 emplacements de stationnement permettant de brancher un véhicule électrique sont disponibles, soit 1 561 possibilités de plus par rapport au recensement effectué en septembre 2014.

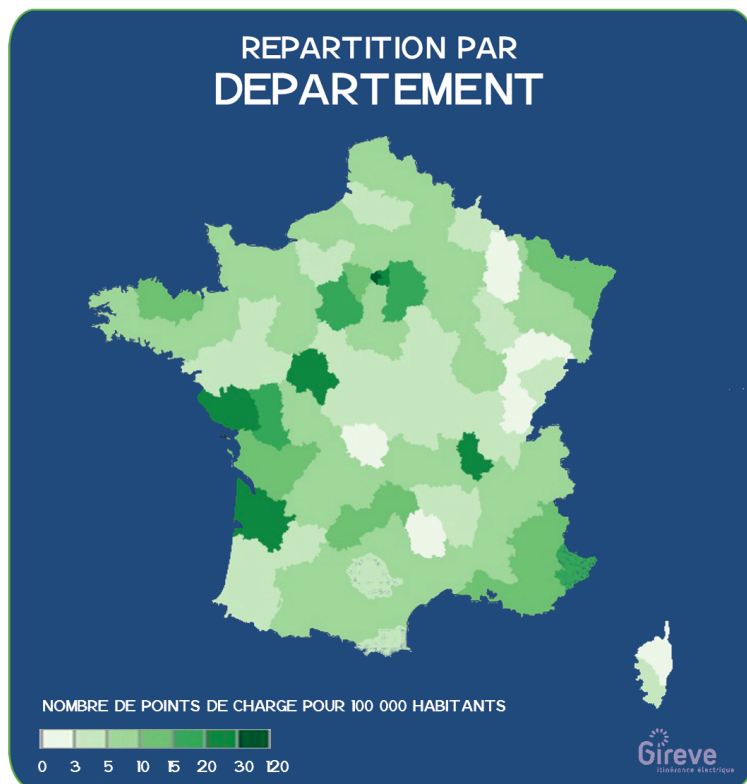
C'est la preuve que les collectivités et les acteurs privés se mobilisent pour répondre à cet enjeu capital et encourager ainsi les Français à s'équiper d'un véhicule électrique.

De nombreux projets de déploiement sur toute la France

Les bornes de recharge aujourd'hui disponibles sont principalement situées dans les départements où l'autopartage en véhicule électrique est implanté de longue date. C'est le cas de Paris (2537 points de recharge) et de la petite couronne (2 172 au cumul), du Rhône (501) et de la Gironde (383).

Ces collectivités sont néanmoins rejointes par d'autres territoires qui se sont engagés dans une démarche de déploiement d'infrastructures de recharge avec le soutien de l'ADEME. Majoritairement portés par les syndicats d'énergie, les premiers projets financés ont abouti à des installations aujourd'hui accessibles aux usagers.

Le nombre d'infrastructures de recharge disponibles pour 100 000 habitants a ainsi fortement progressé en Vendée (178 points de recharge), en Indre-et-Loire (147), en Seine-et-Marne (217), en Eure-et-Loir (82) ou encore dans les Deux-Sèvres (65). Cela montre bien que le véhicule électrique ne se développe pas seulement dans les grandes agglomérations.



Demain plus de 38 000 points de recharge supplémentaires

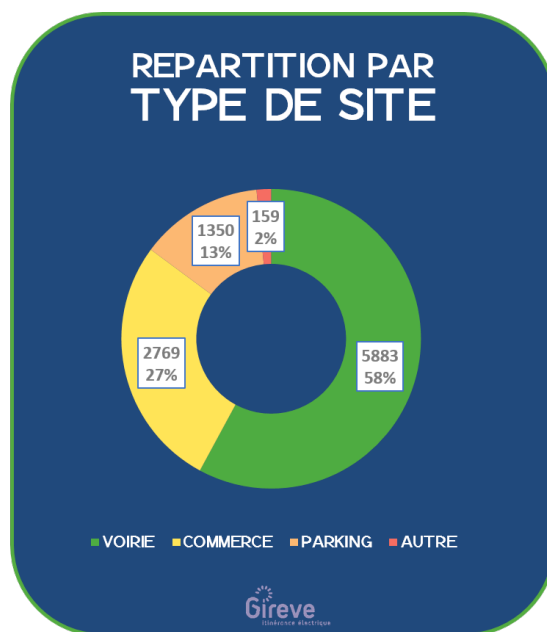
L'investissement dans la constitution d'un réseau national de bornes de recharge ne se limite pas au seul secteur public : les acteurs privés participent eux aussi efficacement à ce maillage. 27% des points de recharge publics sont ainsi situés dans les commerces, particulièrement dans le réseau des concessions Renault et Nissan et les supermarchés Leclerc et Auchan. Ces initiatives seront complétées par des projets d'envergure qui contribueront à renforcer les solutions de recharge pour les véhicules électriques.

Le projet Bluelib' du groupe Bolloré prévoit l'installation de 16 000 points de recharge, dont la moitié avant fin 2016. Ils seront majoritairement implantés dans les centres urbains à raison d'une station tous les 40 km.

Deuxième opérateur de dimension nationale de bornes publiques de recharge, la Compagnie nationale du Rhône aménage un corridor électrique le long de la vallée du Rhône qui comportera un total de 52 points de recharge d'ici fin mars 2017.

Enfin le Groupe EDF, à travers sa filiale SODETREL, a déjà installé 70 des 200 points de recharge rapide du projet Corri-Door, sur les axes principaux des réseaux autoroutiers du groupe SANEF APRR et Vinci Autoroutes.

Grâce aux investissements de l'Etat, des collectivités territoriales et du secteur privé, ce sont plus de 38 000 points de recharge publics qui devraient être installés en France d'ici 2017. L'ensemble de ces initiatives permettra à la fois d'assurer la recharge du quotidien et de répondre aux besoins de déplacement des utilisateurs de véhicules électriques.



A propos de GIREVE

GIREVE SAS est une société créée à l'initiative de la Caisse des Dépôts, la Compagnie Nationale du Rhône, EDF, ERDF et Renault pour accélérer le développement de la mobilité électrique. GIREVE développe des services destinés aux opérateurs de la filière, pour une infrastructure visible, accessible et interopérable.

A propos de l'Avère-France – Association nationale pour le développement de la mobilité électrique

Pôle d'information, d'échanges et d'expertise, l'Avère-France est une association nationale créée en 1978 sous l'impulsion de la Commission Européenne. Sa vocation est de favoriser et promouvoir l'acquisition et l'utilisation des véhicules électriques et hybrides, notamment en stimulant et accompagnant le déploiement de la mobilité électrique auprès des collectivités locales et des entreprises. Elle rassemble les acteurs de l'écosystème de la mobilité électrique, dans les domaines industriel, commercial, institutionnel ou associatif.